

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 novembre 2020

#Biodiversité #Eau

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lance un nouvel appel à projets de 10 millions d'euros en faveur de la biodiversité

Dans le cadre de son 11^{ème} programme « Sauvons l'eau 2019-2024 », l'agence de l'eau ouvre un nouvel appel à projets Eau et Biodiversité **jusqu'au 30 avril 2021**. Doté de 10 millions d'euros, il cible les projets des collectivités, associations de protection de la nature, conservatoires et gestionnaires d'espaces naturels, fondations privées, établissements publics de l'Etat, industriels qui agissent pour la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques et humides. **Les lauréats verront leurs projets financés jusqu'à 70 %**.



💧 Restaurer les habitats pour préserver la biodiversité

Depuis plusieurs années, l'agence préserve les habitats et les continuités écologiques pour une large diversité d'espèces liées aux milieux aquatiques et aux zones humides.

Elle finance des **travaux de restauration** des habitats secs et humides qui participent à l'atteinte du bon état des eaux, tout en visant en priorité à restaurer le fonctionnement global des écosystèmes au sein de la trame turquoise. Objectif : mettre en place des corridors écologiques favorisant la circulation des espèces dépendant étroitement de la qualité des milieux aquatiques concernés.

L'agence soutient également **les études** qui font le lien entre le fonctionnement des milieux et la qualité de la biodiversité.

Avec cet appel à projets, l'agence de l'eau incite financièrement les maîtres d'ouvrage à mener des projets très opérationnels, utiles à la biodiversité par la restauration des habitats nécessaires à **l'accomplissement du cycle de vie des espèces sur terre et dans l'eau**.

Les actions relatives à la préservation ou la restauration des milieux marins ne relèvent pas de cet appel à projets.

Le succès de ces appels à projets annuels « Eau et biodiversité » ne se dément pas avec 37 projets financés à hauteur de 3,4 M€ en 2019 et 52 projets pour 7,5 M€ en 2020.

Qu'est-ce que la trame turquoise ?

La trame turquoise est l'espace nécessaire à la biodiversité aquatique et humide. Elle est composée d'espaces naturels secs et humides, (zones humides, cours d'eau, pelouses, prairies, forêts,...) ainsi que de formations végétales linéaires ou ponctuelles (haies, mares...). Elle correspond aux espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement. Elle constitue un corridor écologique propice à la circulation et la reproduction des espèces.

Lancement du « Marathon de la biodiversité »

Avec cette édition 2021 de son appel à projets « Eau et biodiversité », l'agence de l'eau de l'eau lance le [« Marathon de la biodiversité »](#). C'est une opération d'envergure qu'elle propose aux collectivités. L'objectif à atteindre : restaurer ou créer un réseau bocager à l'échelle d'un territoire, avec pour cible 42 km de haies et 42 mares. L'appellation, décernée par l'agence de l'eau, récompensera les efforts des acteurs locaux qui ont la volonté d'aboutir à un résultat ambitieux, en écho au défi sportif que représente un marathon.

**Informations et dossier téléchargeable sur www.eaurmc.fr/biodiversite2021
www.eaurmc.fr/MarathonBiodiversite**

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini / 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour / 06 60 58 45 45 stephanie@plus2sens.com